



Droit à la santé partout et pour tous Egalité, proximité, solidarité

La sécurité sociale, une idée neuve ?

Créée par le Conseil National de la Résistance en 1946

L'enjeu central du financement au cœur de l'affrontement capital/travail

paroles recueillies lors des assises de la santé

Basée sur 3 principes

La solidarité : chacune, chacun contribue selon ses moyens pour que toutes et tous reçoivent selon ses besoins, financé par une partie des richesses créées par le travail

La démocratie : créée par et pour les travailleurs et leurs familles, la sécurité sociale doit être garantie par l'Etat, financée par les cotisations et gérée par des représentants du monde du travail

L'universalité : Un système qui réponde aux besoins de chacune, chacun et de tous de la naissance à la mort

Il ne s'agit donc pas de revenir à des origines idéalisées mais de bâtir une construction nouvelle pour correspondre aux besoins d'une société profondément différente mais ancrée sur ses principes originels

Reconquête de la démocratie avec le retour aux élections dans les caisses de la sécurité

La prise en charge à 100 % de l'ensemble des risques, aléas ou changement de la vie dans une dynamique de prévention d'éducation, de qualité de travail, d'accompagnement de la vieillesse, n'est-il pas un axe majeur de reconquête et plus largement une transformation de la société



Nous réaffirmons que le financement de la sécurité sociale doit reposer sur la création des richesses par le travail et non sur l'impôt.

La sécu, c'est plus que l'assurance maladie, c'est la prise en charge globale des besoins humains. Ni assistance, ni assistanat, ni charité, mais socialisation d'une part des richesses créées par le travail et solidarité fondée sur la démocratie

La sécurité sociale, une idée neuve ?

La formidable et salubre œuvre cinématographique de Gilles Perret "La Sociale" marque aussi la période. Son succès "grand public" avec plus de 150.000 entrées, traduit et révèle à quel point les enjeux de santé et de protection sociale, leur financement ont toujours été dans l'histoire de notre pays au cœur de l'affrontement et porteurs de fortes mobilisations. Le regard historique du film, la pédagogie du réalisateur et des principaux protagonistes, rappelle le rôle structurant des militants CGT de proximité dans la construction et la mise en place de ce acquis social.

Quand on parle de droit à la santé et de reconquête de la Sécu de quoi parle-t-on exactement ?

La sécurité sociale s'est construite progressivement sur la base de trois principes républicains et révolutionnaires du Conseil National de la Résistance :

- Le principe de solidarité : chacune, chacun contribue selon ses moyens, pour que toutes et tous reçoivent selon ses besoins. Le financement, garanti par l'Etat est fondé sur les revenus du travail, la socialisation d'une partie des richesses créées par le

travail. La gestion doit ainsi revenir aux représentants du monde du travail

- Le principe de démocratie : créée par et pour les travailleurs et leurs familles, la sécurité sociale doit être garantie par l'Etat, financée par les cotisations sociales.
- Le principe de l'universalité: assurer des droits à l'ensemble de la population, de la naissance à la mort, contre tous les facteurs d'insécurité.

Rappelons les termes exacts du paragraphe du programme du Conseil National de la Résistance consacré à la Sécurité sociale : **"un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat"**.

La philosophie originelle était fortement marquée par les conceptions "beveridgiennes", qu'on résume dans les manuels par "les 3 U" :

- Unité : un système unique (salariés du public et du privé tout comme non-salariés), couvrant l'ensemble des "risques", y compris le

chômage.

- Universalité : un système pour tous les citoyens, qu'ils travaillent ou non ;
- Uniformité : les mêmes prestations pour tous.

Or, la construction réelle s'est fortement éloignée de ce schéma de départ.

Le principe d'unité du système a été immédiatement battu en brèche : les régimes spéciaux (fonctionnaires, IEG, SNCF, mineurs, marins etc.) ont été maintenus ; les non-salariés ont refusé d'entrer dans le système, ce qui explique que le système des commerçants et artisans (l'actuel RSI) n'a été créé qu'en 1948. La CGC s'est créée sur la base du refus de l'intégration des cadres à la sécurité sociale. Finalement, l'intégration des cadres sera possible grâce à la création du premier régime de retraite complémentaire (l'AGIRC). - L'assurance chômage n'a pas été intégrée au système, mais s'est constituée sous forme de régime complémentaire à la fin de 1958.

Un système unifié de retraite complémentaire conventionnel pour les non cadres n'a été généralisé qu'en 1972, avec des taux de cotisation différenciés en fonction des branches jusqu'en 1996.

Un niveau de retraite acceptable n'a été possible que grâce aux retraites complémentaires, tandis que les mutuelles et les accords collectifs se sont montrés indispensables pour permettre une bonne couverture santé (et encore pas tous : aujourd'hui, les salariés des TPE et surtout les précaires sont moins bien couverts, notamment parce qu'ils ne sont pas couverts par des accords collectifs).

En fait, ce n'est que dans les années 70 que les objectifs d'origine ont été à peu près réalisés, l'ensemble de la population couverte, mais avec une mosaïque de systèmes bien éloignée de la conception d'origine.

Le terme de reconquête ne peut donc s'interpréter comme la reconquête d'une sécurité sociale qui n'a jamais existé dans les faits, car combattue par le patronat dès son acte de naissance. Il ne s'agit donc pas de revenir à des origines idéalisées, mais de bâtir une construction nouvelle pour correspondre aux besoins d'une société profondément différente de celle de l'après-guerre, ancrée sur ses principes originels.

Pour une vision profondément renouvelée de la sécurité sociale

Le travail, son organisation, son sens, sa finalité connaît des bouleversements depuis bientôt 40 ans. La transformation du travail, le productivisme et le court-termisme, les nouvelles formes d'emplois, le numérique, les mobilités inter-

rogent les organisations du travail, l'évolution des métiers et des qualifications, de nouveaux risques et de nouvelles pathologies : Multiplication des cancers, des troubles musculosquelettiques, l'émergence de risques psychosociaux, d'addictions.

Les affections coûteuses de longue durée représentent aujourd'hui 60 % des dépenses d'assurance maladie et 80 % de leur progression.

La retraite ne peut plus être envisagée comme un risque à couvrir durant une courte période de la vie après une longue vie au travail, parfois très pénible et où vieillir en bonne santé demeure un enjeu pour notre société.

Le besoin de structures d'accueil, de dispositifs de maintien à domicile pour les personnes en perte d'autonomie, d'aide aux aidants, se combine aux besoins de structures d'accueil de la petite enfance de plus en plus proche du lieu de travail, ainsi qu'une politique familiale complètement délaissée ces dernières années.

La sécurité sociale doit appréhender l'ensemble de ces nouveaux besoins sans cesse en évolution et pose avec force la reconquête de la démocratie au sein des caisses de sécurité sociale :

- le retour aux élections dans les caisses de sécurité sociale,
- La suppression des ARS avec le rétablissement de structures administratives déconcentrées de

l'État dans les territoires comme l'étaient les Ddass et les Drass et la création de Chambres territoriales de santé dans lesquelles siègeraient des élus, des représentants locaux des professionnels et des organisations syndicales de salariés, les organismes de Sécurité sociale et les services déconcentrés de l'État.

L'enjeu central du financement au cœur de l'affrontement capital / travail

Nous réaffirmons que le financement de la sécurité sociale doit reposer sur la création des richesses par le travail et non par l'impôt ; sur le principe de la cotisation et de la répartition base de la solidarité, avec l'élargissement de l'assiette à toutes les rémunérations. Vous retrouverez l'ensemble des propositions CGT dans les fiches repères revendicatifs. Ces derniers seront enrichis par le prochain débat au CCN, et tout particulièrement sur deux enjeux :

La lutte contre le mal travail et contre la précarité. Le coût est connu : 13.500 euros par personne et par an ! C'est un levier important pour le financement, sans rien lâcher de notre âpre combat pour la reconnaissance des maladies professionnelles, contre la sous-déclaration des accidents de travail ou bien encore le maintien de l'emploi en cas de handicap. Les derniers chiffres du mal travail sont connus .

Déterminant de la justice sociale et du vivre ensemble, mais également facteur de santé, de développement économique et social des territoires, la prise en charge à 100 % de l'ensemble des risques, aléas ou changement de la vie dans une dynamique de prévention, d'éducation, de qualité de travail, d'accompagnement du vieillissement, n'est-il pas un axe majeur de reconquête et plus largement une transformation de la société ?

Oui la Sécu, c'est bien plus que l'assurance maladie : c'est la prise en charge globale des besoins humains. Ni assurance, ni assistantat, ni charité, mais socialisation d'une part des richesses créées par le travail et solidarité fondée sur la démocratie.

Sécurité sociale santé et sécurité sociale professionnelle, une mise en pensée révolutionnaire de la CGT

Cela nous renvoie à un chantier absolument fondamental, et que nous avons à mon sens

insuffisamment travaillé jusqu'à présent, celui de l'articulation entre reconquête de la sécurité sociale et conquête du nouveau statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.

Notre ambition :

- Conquérir de nouvelles protections pour abolir les inégalités, le chômage et repenser la solidarité avec le droit effectif au travail et le plein emploi solidaire,
- Conquérir de nouveaux droits, l'effectivité de la démocratie au travail pour reconquérir la place du travail et des travailleurs au travail, le dépassement du lien de subordination du salarié,
- Conquérir des droits individuels garantis collectivement, non pas pour assister mais pour sécuriser le travailleur, afin que puisse s'exercer la démocratie, sa liberté

au travail, son pouvoir d'agir,

La Sécu concentre tous ces possibles. Nous devons parler de reconquête de la sécurité sociale comme socle de la protection sociale, d'une mise en sécurité sociale santé et professionnelle, de conquête de droits et porter le débat sur une nouvelle sécurité sociale universelle, dans une visée de prévention, d'éducation et de promotion du travail et de la santé.

Solidarité, bien-être et liberté, valeurs et fondamentaux de notre syndicalisme de transformation sociale qui s'incarnent dans les 4 ateliers proposés ce matin, durant lesquels reconquête et cohérence revendicative trouvent sens.

"Les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain" témoignait Victor Hugo. L'histoire de la sécurité sociale en est un bel exemple à conjurer au temps présent pour des lendemains qui chantent.

Alors, oui, la "Sécu" reste décidément une idée neuve.



Pour plus d'information : consulter le site internet
Comité régional Auvergne Rhône Alpes
[Www.cgtra.org](http://www.cgtra.org)